



> SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PRÉVENTION DES CONDUITES DANGEREUSES ET ADDICTIVES

PUBLIC

Dirigeant, responsable HSE, encadrant concerné, membre du CHSCT, responsable RH.
Toute personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels.
Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Savoir identifier les conséquences de comportements à risques : mauvais entretien du véhicule, alcool, usage de produit licites à risque ou illicites, utilisation du téléphone, vitesse...).
- Connaître les différents types d'addictions
- Réaliser un état des lieux en entreprise
- Intégrer le cadre juridique dans le règlement intérieur
- Mettre en place des mesures de prévention

DURÉE

1 jour.

CONTENU

Généralités sur le risque routier

- Les enjeux
- Les accidents de trajet, missions
- Statistiques & commentaires

La Réglementation

- Commentaires des différents Code
- Notion de mises en danger d'autrui
- Responsabilité du chef d'établissement

Le véhicule

Environnement de travail

Le conducteur : un individu au travail

Organiser ses déplacements

Concepts et définitions de l'addictologie

- Les pratiques de consommation
- Les différents types de conduites addictives
- Les mécanismes d'action des substances psychoactives
- Les addictions sans produits

État des lieux en entreprise

- Études réalisées en milieu de travail
- Addictions, risques professionnels et accidentologie

Le cadre juridique

- Le cadre de la prévention
- Le cadre de la sanction
- Les rôles et moyens du médecin du travail, du CHSCT ou DP, du service RH

Mise en place d'une démarche de prévention

- Principales étapes de la démarche
- Déterminer les signaux et indicateurs d'alerte et de suivi
- Interventions et relais extérieurs
- Procédure et conduite à tenir en cas de problème
- Information et promotion de la démarche

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATES ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Attestation de compétences.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports méthodologiques.
Mise en situation concrète des stagiaires sur des cas concrets.
Présentation d'outils et de méthode de diagnostic.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Remise d'un support de formation.
Formateur spécialiste du domaine.